

Galimmo lance jusqu'au 4 juin, le Prix "Engagé pour demain" à destination des entrepreneurs sociaux

Galimmo, opérateur de lieux de commerce co-conçus avec leurs publics, lance la première édition d'un Prix baptisé « Engagé pour demain ». L'objectif ? Récompenser les projets liés à la mobilité douce, l'économie circulaire ou encore le commerce responsable pour participer au développement de centres commerciaux plus durables et solidaires. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 4 juin 2022.

Temps de lecture : minute

30 mai 2022

Opérateur de lieux de commerce, la foncière immobilière créée en 2016 opère 60 centres commerciaux attenants aux hypermarchés Cora (dont 52 en France) et accueille 6 millions de visiteurs par mois. Fidèle à ses valeurs, Galimmo est engagé dans une démarche RSE ambitieuse et défend une politique de centres commerciaux plus durables, solidaires et à l'écoute des besoins des visiteurs.

C'est d'ailleurs dans cette logique que le groupe a initié dès 2019, soit 3 ans après sa création, un premier partenariat avec l'association MakeSense (acteur central de l'ESS en France). " *Ce programme d'innovation responsable avec le monde associatif, a mené à l'ouverture de quatre boutiques de seconde main (dont deux en collaboration avec Emmaüs) dans nos centres commerciaux* " illustre Marine Ricard, Directrice Marketing et Innovation de Galimmo. Alors que l'ouverture de

nouvelles boutiques sont en cours d'étude, MakeSense et Galimmo poursuivent et accélèrent leur démarche commune avec le Prix "Engagé pour demain".

Cette initiative, qui cible les entrepreneurs sociaux, propose aux porteurs de projets de co-construire la dynamique d'innovation responsable des centres Galimmo. L'idée ? Façonner les centres commerciaux de demain, à travers 3 enjeux.

L'alternative aux transports polluants

Ce sont chaque jour des milliers de personnes qui se rendent dans les enseignes Galimmo. En voiture la plupart du temps. Pour réduire les émissions de GES (30% des émissions de GES de l'UE viennent des transports dont 70% du transport routier), le Groupe veut accompagner ses enseignes dans l'optimisation de leur flotte de véhicules. Une priorité qui nécessite de sensibiliser les clients et salariés à la mobilité douce pour en inciter l'usage, et de développer les équipements adéquats (par exemple, l'installation de bornes électriques et parkings à vélos).

La lutte contre le gaspillage et les déchets

Pour soutenir cette démarche responsable, Galimmo s'engage sur trois axes clés : favoriser le recyclage en amplifiant l'accès au tri, accompagner les enseignes et consommateurs dans la réduction déchets (notamment par la gestion des invendus), collecter, traiter et transformer les déchets alimentaires des restaurants de ses centres commerciaux en fertilisant, biogaz ou nouveau produit. Concernant les produits jetés et réparables, le Groupe s'engage à favoriser le réemploi (seconde main, troc d'objets...) et la réparation des produits au sein de ses centres commerciaux.

La vente de produits responsables

90% des consommateurs attendent des marques qu'elles s'engagent et les aident à mieux consommer, selon un sondage Oney et OpinionWay publié en 2020. Partant de ce constat, Galimmo veut sensibiliser l'ensemble des acteurs du centre commercial, à une consommation plus responsable. Pour cela, le Groupe veut s'appuyer sur des solutions de production durable (avec entre autres des partenariats avec des producteurs locaux) et développer des gammes de produits responsables et zéro déchet.

3 récompenses pour le Prix " Engagé pour demain "

Cette première édition du Prix " Engagé pour demain " dédiée aux entrepreneurs sociaux, est un appel à projets d'innovation autour de trois thématiques : mobilité douce, recyclage et commerce responsable. Trois prix seront donc décernés avec une dotation globale allant jusqu'à 150 000 euros.

En fonction du centre commercial où le lauréat souhaite s'implanter (8 centres sont concernés par ce concours : Strasbourg, Colmar, Wittenheim, Cambrai, Ermont, Val d'Yerres, Rennes) et de ses besoins, Galimmo abonde la dotation de la manière suivante :

- Un emplacement : mise à disposition pendant un an d'un kiosque (loyer moyen de 20 000 euros) ou d'une cellule commerciale (loyer moyen de 60 000 euros),
- Une aide financière jusqu'à 10 000 euros,
- Une campagne de communication valorisée à 3 000 euros dans les centres commerciaux ciblés (affichage, réseaux sociaux, plateformes en ligne, panneaux digitaux),
- Un accompagnement à la mise en place du projet, grâce au mentorat

par un directeur de centre.

La sélection des projets se déroulera en trois phases. Tout d'abord une présélection de 9 projets (du 8 au 16 juin), qui pourront bénéficier d'une séquence de coaching, en vue du jury final (du 16 juin au 1^{er} juillet). Enfin, le 7 juillet 2022, le jury final (composé d'experts du secteur et de la direction de Galimmo) aura l'occasion d'accueillir les finalistes, pour déterminer les 3 lauréats de cette première édition.

Vous être une entreprise responsable ? Vous avez un projet innovant ? Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 4 juin 2022, [sur la plateforme dédiée](#).

Maddyness, partenaire média de Galimmo

Article écrit par Maddyness avec Galimmo